



Une nouvelle loi pour contrer l'intimidation dans les écoles



par **Philippe Gonzalez**

[Voir tous les articles de Philippe Gonzalez](#)

Article mis en ligne le 19 mars 2009 à 0:15

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Le gouvernement de l'Ontario a déposé cette semaine un projet de loi qui exigerait que le personnel scolaire signale à la direction les incidents graves entre élèves, comme l'intimidation. Le gouvernement souhaite ainsi pallier les lacunes en matière de signalement entre les différents acteurs des institutions scolaires et les parents concernés au sujet de ces actes violents qui pourraient entraîner une suspension ou un renvoi. De plus, le personnel scolaire devrait intervenir quant aux comportements inappropriés et irrespectueux de la part des élèves.



Pour les différents conseils scolaires de la région, ce projet de loi renforce les politiques déjà établies dans leurs institutions. Le surintendant de l'éducation au Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est (CÉCLFCE), François Massé, s'est réjoui de voir ce projet de loi venir appuyer les politiques déjà établies.

«On applaudit le gouvernement qui a travaillé pour mettre en place des lois pour assurer la sécurité des élèves, notamment l'intimidation. Nous avons transposées ces dispositions dans chacune de nos écoles, avec des mécanismes qui sont reflétés dans ce projet de loi», a-t-il souligné.

Pour le responsable de la sécurité dans les écoles du Conseil des écoles publiques du Centre-Est (CÉPEO), Michel Comtois, c'est un projet de loi qui va dans le sens de ce qui se fait déjà. «Cela s'est toujours fait, c'est un automatisme que la direction communique avec les parents des accusés et des victimes. Ceci va tout simplement obliger d'agir en ce sens. Légalement, il faudra signaler un incident grave et d'en faire part aux parents des victimes», a-t-il soutenu.

Pour le CÉCLFCE, ce projet de loi vient ajouter à la loi 212, qui n'obligeait pas d'avertir les parents de ces incidents et de faire les suivis nécessaires. D'après le CÉPEO, cette initiative du gouvernement permettra de clarifier davantage les politiques déjà en place. «Pour diverses raisons, certains membres du personnel, lorsqu'ils étaient témoins d'incidents graves, n'auraient pas rapporté ces faits à la direction de l'école», a mentionné M. Comtois.

Déjà, les conseils ont la directive d'établir une stratégie de prévention, d'intervention et de suivi pour enrayer cette violence, notamment l'intimidation. Une procédure qui varie d'un conseil à un autre et d'une école à l'autre.

«Dans certaines de nos écoles, nous avons un système de pairs aidants où les victimes et ceux qui ont posé un acte d'intimidation se rencontrent pour rétablir des ponts, puisqu'ils étudient toujours dans la même institution. Il faut remplacer ces gestes d'intimidation par une relation beaucoup plus saine», a insisté M. Massé.

«C'est à chaque école à développer son propre programme en fonction de la culture de l'école, du genre d'élèves, de l'implication des parents, a rappelé M. Comtois. L'objectif premier, c'est d'instaurer un climat de confiance où les élèves n'ont pas peur de communiquer.»



L'argent pour Samuel-Genest



par **Kristina Brazeau**

[Voir tous les articles de Kristina Brazeau](#)

Article mis en ligne le 19 mars 2009 à 0:04

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

L'équipe féminine de volleyball du Collège catholique Samuel-Genest a remporté la médaille d'argent au championnat OFSAA qui avait lieu récemment à Kenora. Elles se sont inclinées en grande finale contre l'équipe de l'École General Amherst en cinq manches (25-21, 16-25, 25-23, 23-25, 9-15). Les filles ont fièrement représenté leur école et leur région. Félicitations aux joueuses!



Seulement 5\$ par mois.



cyberpresse.ca

LeDroit

613.562.0333 ou nouvelles@ledroit.com

Publié le 18 mars 2009 à 21h43 | Mis à jour le 18 mars 2009 à 21h45

Le nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques

Une mise en oeuvre « d'ici la fin 2009 »



La présidente de la FCFA, Lise Routhier-Boudreau
Archives, LeDroit



Paul Gaboury
Le Droit

Pendant que les libéraux réitéraient leur promesse en fin de semaine de rétablir l'ancien Programme de contestation judiciaire, le nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques promis par les conservateurs se fait toujours attendre.

Le gouvernement Harper promet maintenant de le mettre en oeuvre « d'ici la fin 2009 ». Pourtant, lors de l'annonce de juin 2008, l'ex-ministre Josée Verner avait utilisé l'expression d'une « mise sur pied dès 2009 », une nuance qui laisse maintenant les francophones dans l'attente de précisions quant au lancement définitif du nouveau programme.

Lors d'un discours en fin de semaine dernière dans l'Est ontarien, le chef libéral Michael Ignatieff a réitéré l'engagement qu'avait pris son prédécesseur Stéphane Dion de rétablir l'ancien Programme de contestation judiciaire aboli par les Conservateurs en septembre 2006.

Hier, au bureau ministre du Patrimoine canadien James Moore, on indique que le nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques sera lancé « d'ici la fin 2009 ».

La porte-parole du bureau du ministre, Stephanie Lea, a aussi précisé que l'appel de propositions afin de trouver « l'entité tierce partie » devrait être lancé sous peu, sans autre précision sur l'échéancier.

« Le Programme d'appui aux droits linguistiques sera lancé d'ici la fin 2009. Le gouvernement du Canada travaille de concert avec des intervenants clés des communautés de langue officielle en situation minoritaire pour

développer un programme qui répondra à leurs besoins. L'appel de propositions afin de trouver l'entité tierce partie est la prochaine étape. Il devrait avoir lieu sous peu », a répondu par courriel la porte-parole du ministre Moore.

En janvier dernier, la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Lise Routhier-Boudreau avait indiqué au *Droit* que les discussions allaient bon train et qu'elle s'attendait à ce que le nouveau programme soit lancé « avant avril 2009 ».

Il y a deux semaines, la présidente de la FCFA a transmis une lettre au ministre Moore pour demander des détails sur le lancement du programme. « Mais je n'ai pas eu de réponse », a-t-elle souligné.

Elle ajoute que « dans l'entente avec le gouvernement, il était question d'une mise en oeuvre en 2009. Mais nous souhaitons évidemment que le programme soit lancé le plus rapidement possible avant la fin 2009 », souligne la présidente Routhier-Boudreau. Elle croit d'ailleurs que le dossier se retrouve déjà sur le bureau du ministre Moore. « À notre avis, c'est complet. Tout est maintenant sur le bureau du ministre. On ne voit pas maintenant pourquoi le dossier serait retardé », a-t-elle souligné.

Les rencontres de décembre et janvier avec le ministère auraient permis d'incorporer le plus d'éléments possibles de l'ancien programme, a noté la présidente de la FCFA.

Les profils du gestionnaire (tierce partie) du nouveau programme, de même que ceux des membres du comité d'experts, ont également été précisés lors de ces discussions.

Dans l'attente d'un lancement officiel, les demandeurs d'aide financière ne devraient pas s'inquiéter puisque le nouveau programme devrait être « rétroactif » à la signature de l'entente intervenue avec le gouvernement.

« Personne ne devrait être pénalisé de tout retard dans le lancement », a tenu à souligner la présidente de la FCFA.

Vous ne payez pas de frais d'accès au réseau.



cyberpresse.ca

LeDroit

613.562.0333 ou nouvelles@ledroit.com

Publié le 18 mars 2009 à 20h19 | Mis à jour le 18 mars 2009 à 20h53

Pour freiner le décrochage scolaire en Outaouais

Une stratégie régionale d'ici l'automne



Propriétaire de la Cage aux sports du secteur Gatineau, Jacques Laviolette tente, depuis 20 ans, d'accommoder les étudiants qu'il embauche, comme Martine Alie.
Patrick Woodbury, LeDroit



Justine Mercier
Le Droit

Limiter le nombre d'heures de travail, assurer un suivi du dossier académique des employés ou encore offrir une reconnaissance aux entreprises soucieuses de la réussite scolaire : toutes les options sont actuellement sur la table pour le développement d'une stratégie de lutte au décrochage scolaire à la Chambre de commerce de Gatineau.

Avec un taux de décrochage au secondaire de 34,2 % en 2006-2007, l'Outaouais est bien loin de la moyenne provinciale de 25,3 %. Alors que le président de BMO Groupe financier, Jacques Ménard, a présenté plus tôt cette semaine dix pistes de solution pour contrer le décrochage scolaire, le président de la Chambre de commerce de Gatineau, Philippe Marion, estime

qu'il est temps que le milieu des affaires s'implique davantage pour mettre un frein au décrochage dans la région.

« Il y a toujours eu de la sensibilisation faite auprès des membres, mais je veux accentuer ça, a indiqué M. Marion. La Chambre de commerce veut participer à l'établissement d'une stratégie régionale pour favoriser un bon balancement entre le travail et les études. La communauté des gens d'affaires comprend qu'elle a une responsabilité face à ça. »

Des discussions ont déjà été amorcées entre la Chambre de commerce et divers intervenants du milieu de l'éducation. L'objectif est d'en arriver à la mise en place d'un plan bien défini d'ici la prochaine rentrée scolaire.

Cette initiative réjouit le président de la Commission scolaire au Coeur-des-Vallées, Alexandre Iracà.

« Il faut travailler ensemble, parce que le décrochage, ce n'est pas seulement l'affaire du milieu de l'éducation, mais de l'ensemble de la société, soutient-il. On ne peut pas arriver à un bon résultat sans la collaboration de tout le monde. »

Philippe Marion précise que toutes les options sont sur la table, et qu'il est donc trop tôt pour dire quelle forme prendra cette stratégie.

Il invite d'ailleurs tous les entrepreneurs à faire part de leurs idées à la Chambre de commerce. « Il faut que ça bouge rapidement », insiste-t-il.

M. Marion reconnaît que certaines mesures, comme l'assouplissement des horaires pour les employés aux études, représentent une tâche de gestion supplémentaire pour les entreprises.

« Mais il faut véhiculer et vendre l'idée que le bénéfice est à long terme et qu'il est global », souligne-t-il.

Plusieurs employeurs de la région n'ont pas attendu qu'une stratégie en bonne et due forme soit créée pour mettre en place leurs propres initiatives de soutien à la réussite scolaire.

C'est le cas de Jacques Laviolette, propriétaire de la Cage aux sports du secteur Gatineau. Environ la moitié de ses employés sont aux études, la plupart au cégep ou à l'université.

Bien qu'ils aient déjà en poche leur diplôme d'études secondaires, M. Laviolette tente, depuis 20 ans, d'accommoder du mieux qu'il le peut les étudiants qu'il embauche.

« Ma manière de coopérer, c'est d'être très souple quand je fais mes horaires, par exemple pour la période des examens », explique M. Laviolette.

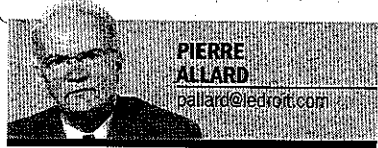
Un employé qui travaille normalement à temps plein, par exemple, peut ainsi passer à dix ou quinze heures de travail par semaine lors des périodes d'examens de fin de session.

Même si cela demande un peu plus de travail pour gérer les horaires, le restaurateur constate que cette souplesse est grandement appréciée de ses employés.

« Dans mon temps, quand j'étais jeune, tu ne demandais pas des congés », souligne M. Laviolette. Il exige en échange une grande disponibilité de ses employés, question d'être en mesure de remplacer les absences occasionnelles des étudiants.

FORUM

Décrochage à la une



PIERRE
ALLARD
p.allard@ledroit.com

Il est remarquable de voir comment, le temps d'un rapport et d'une manchette, un dossier relativement négligé peut devenir tout à coup une urgence, voire une «menace à l'avenir du Québec». Les problèmes de décrochage scolaire étaient pourtant connus depuis fort longtemps, notamment en Outaouais où les taux d'abandon dans les écoles secondaires sont très élevés, mais ils n'occupaient pas l'avant-scène de l'actualité.

Aujourd'hui, grâce à la ténacité de Jacques Ménard, président de la Banque de Montréal, et de son Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire au Québec — composé de 27 représentants de ministères, du milieu des affaires et d'organismes œuvrant dans les domaines apparentés à la réussite scolaire —, le décrochage pourrait devenir une priorité nationale. Enfin! diront plusieurs... Il y a des années que le Québec aurait pu, comme en Ontario, mobiliser pour contrer l'abandon scolaire.

Queen's Park s'est fixé une cible précise: un taux d'obtention de diplôme secondaire de 85 % d'ici 2010-2011. Peut-être cet objectif, annoncé en 2003, est-il un peu ambitieux mais tout de même, le taux de persévérance dans les écoles secondaires ontariennes est passé de 68 à 77 % en cinq ans. C'est un progrès appréciable. Les deux conseils de langue française de la capitale, le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario et le Conseil des écoles catholiques de langue française du

Centre-Est, affichent respectivement des taux de réussite scolaire au secondaire de 93 % et 85 %!

La preuve est faite qu'avec un peu de volonté, d'imagination et de ressources financières, on peut réduire dramatiquement le décrochage scolaire. L'exemple du quartier défavorisé Regent Park, à Toronto, est révélateur. Avec des conseils aux parents, de l'aide aux devoirs et un soutien financier aux fournitures scolaires, la proportion de décrocheurs est passée de 56 % à 7 %. Au Saguenay, après douze années de mobilisation des employeurs et des parents, le taux d'obtention d'un diplôme secondaire est passé de 66 à 76 %.

En Outaouais, la situation est plus complexe avec la proximité de programmes de formation en Ontario et la disponibilité d'emplois dans les secteurs public et privé, mais les derniers rapports fixent à 34,2 % le taux d'abandon scolaire au secondaire. Ces chiffres sont relativement plus élevés que la moyenne québécoise. De nombreux projets, y compris des efforts de conciliation travail-études entre la Commission scolaire des Draveurs et une quinzaine d'entreprises, ont été entrepris pour encourager la persévérance scolaire dans la région mais leur efficacité n'a pas encore été mesurée.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a promis pour bientôt des cibles de réduction du décrochage scolaire. Le Groupe Ménard propose un objectif de diplomation de 80 % d'ici 2020, mais c'est nettement insuffisant. L'Ontario vise 85 % d'ici deux ans. Le Québec peut certainement en faire autant d'ici une dizaine d'années!

M. DROIT 19-03-2009

o.

cyberpresse.ca

leSoleil

Espace maintenant disponible
Contactez votre représentant
418.686.3435

Publié le 19 mars 2009 à 05h00 | Mis à jour à 05h00

Offensive pour la lecture à l'école



Miser sur la lecture à l'école permet aussi de s'attaquer par ricochet au décrochage scolaire.

Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve



Daphnée Dion-Viens
Le Soleil

(Québec) Alors qu'un vaste chantier national est réclamé pour lutter contre le décrochage scolaire, le ministère de l'Éducation prépare une offensive publicitaire pour favoriser la lecture à l'école, a appris Le Soleil.

En avril, des publicités envahiront les écrans de télévision, les stations de radio et le Web afin d'inciter les élèves à mettre plus souvent le nez dans un bouquin. Les parents seront les premiers visés par cette offensive, précise Marie-Claire Ouellet, du Secrétariat à la communication gouvernementale. Coût de l'opération : 400 000 \$.

Ce budget se situe «dans la moyenne», si on le compare aux sommes habituellement consacrées

à ce type de campagne de sensibilisation, précise Mme Ouellet. Il n'a pas été possible d'en apprendre plus sur le slogan et le concept associés à cette campagne, puisque le tout est encore sur la planche à dessin.

Au ministère de l'Éducation, on précise que cette offensive publicitaire s'adressera aussi aux «lecteurs récalcitrants» et aux garçons. Au Québec, selon les derniers résultats du Programme international de recherche en lecture scolaire, près d'un garçon sur cinq (18 %) affirme ne jamais lire ou presque à l'extérieur de l'école. Dans les rangs des filles, cette proportion chute à 10 %.

Plusieurs recherches ont déjà démontré l'importance du rôle des parents lorsqu'il s'agit de donner le goût de la lecture aux enfants. «Leur influence est déterminante», rappelle Olivier Dezutter, professeur à la faculté de l'éducation de l'Université de Sherbrooke. Les enfants qui ont accès à des livres à la maison et qui ont été initiés au plaisir de la lecture à l'heure du coucher partent avec une bonne longueur d'avance, rappelle-t-il.

Informé par Le Soleil de cette initiative, M. Dezutter s'en réjouit mais estime qu'il est difficile d'évaluer l'impact d'une telle campagne sans en connaître le contenu. «Il faut que cette action soit menée en parallèle avec d'autres mesures pour qu'elle soit efficace», rappelle-t-il. La campagne publicitaire fait partie du plan d'action sur la lecture à l'école, qui vient d'être reconduit pour trois années supplémentaires.

Avec le dépôt très médiatisé du rapport du Groupe d'action pour la persévérance scolaire, appuyé par plusieurs ministères, on aurait pu s'attendre à ce que la prochaine offensive publicitaire en éducation vise à garder les jeunes sur les bancs d'école. Ce plan d'action dévoilé mardi recommande notamment d'entreprendre une grande campagne de mobilisation pour valoriser l'éducation au Québec.

Mais miser sur la lecture à l'école permet aussi de s'attaquer par ricochet au décrochage scolaire, affirme Michel Perron, sociologue et fondateur du CREPAS, le Centre régional de prévention et d'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

«On sait que la difficulté à lire chez certains élèves mène à des difficultés d'apprentissage qui peuvent pousser un jeune à décrocher», dit-il. M. Perron croit à l'efficacité des campagnes publicitaires. C'est d'ailleurs une des stratégies qui a été adoptées au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour garder les jeunes sur les bancs d'école.

«Chaque jeune a besoin d'encouragement chaque jour», martèlent les médias locaux chaque année depuis 10 ans. Une offensive qui a donné des résultats convaincants, notamment auprès des parents.

Cyberpresse vous suggère

Copyright © 2000-2009 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.

Dites non à l'exagération.



cyberpresse.ca

leSoleil Espace maintenant disponible
Contactez votre représentant
418.686.3435

Publié le 19 mars 2009 à 05h00 | Mis à jour à 05h00

Lecture à l'école: le tiers des CS n'ont pas tout dépensé



Daphnée Dion-Viens
Le Soleil

(Québec) Trois ans après la mise en oeuvre du Plan d'action sur la lecture à l'école, une commission scolaire (CS) sur trois n'a pas dépensé tout l'argent auquel elle avait droit. Une réalité qui illustre la grande diversité des besoins d'une école à l'autre, affirment les commissions scolaires et les directeurs d'école.

Ce plan d'action, qui était doté d'un budget de 60 millions \$ en trois ans, est en vigueur dans les écoles du Québec depuis 2005. Il a été reconduit l'an dernier pour trois années supplémentaires par la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

Au total, près de 58 millions \$ ont été dépensés, principalement pour l'achat de livres neufs ou l'embauche de bibliothécaires, nous apprend un rapport d'évaluation qui vient d'être rendu public. Certaines commissions scolaires (20 %) ont dépensé plus que les sommes prévues. Mais le tiers ont tenu les cordons de la bourse plus serrés, en allouant moins d'argent que prévu.

Les écarts varient de quelques centaines de dollars à plusieurs milliers. Un peu plus de la moitié des CS qui ont moins dépensé l'ont fait dans un écart de 5 à 9 %. Mais quatre commissions scolaires ont consacré moins de 80 % du budget prévu.

«On ne connaît pas les raisons pour lesquelles certaines commissions scolaires n'ont pas investi toute leur part», peut-on lire.

Du côté de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), on rappelle que la réalité varie en fonction des besoins de chaque milieu. «Est-ce que des commissions scolaires avaient déjà fait des efforts dans ce sens? C'est le reflet d'un réseau décentralisé», affirme Denis Pouliot, porte-parole de la FCSQ. Des écoles ont pu décider de regarnir leurs bibliothèques bien avant la mise en oeuvre de ce plan d'action, illustre-t-il.

Le son de cloche est similaire du côté de la Fédération québécoise des directions d'établissements d'enseignement, où on rejette catégoriquement les solutions mur à mur.

«On ne peut pas être contre la vertu, mais il s'agissait d'une enveloppe fermée. On ne peut pas imposer la même recette à tout le Québec», affirme sa présidente, Chantale Longpré.

Cibler parents et enseignants

En plus de regarnir les bibliothèques, le plan d'action vise à améliorer les méthodes d'enseignement en lien avec la lecture. Selon l'évaluation du ministère, ce plan d'action a eu peu d'impact sur le développement de stratégies pédagogiques. Cet aspect dépendait surtout de la participation à des camps de lecture, qui ne peuvent rejoindre un grand nombre d'enseignants.

Le rapport souligne aussi la faiblesse du volet de la sensibilisation des parents à la lecture. Un volet qui sera plus présent dans la nouvelle mouture du plan d'action, qui prévoit une campagne de publicité nationale afin de favoriser la lecture à l'école.

Cette évaluation reste toutefois partielle, puisqu'elle ne tient pas compte du point de vue des élèves et des enseignants, souligne Olivier Dezutter, professeur à l'Université de Sherbrooke, qui a réalisé plusieurs études sur la lecture à l'école.

Le rapport ne dit pas non plus quelle utilisation élèves et enseignants font de ces bibliothèques regarnies, ajoutet-il.

Copyright © 2000-2009 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.

L'organisme communautaire Vallée Jeunesse

Un ultime recours pour raccrocher les jeunes

JUSTINE MERCIER

jmercier@ledroit.com

Quand les efforts des établissements scolaires sont vains, l'organisme communautaire Vallée Jeunesse réussit parfois à inciter de jeunes décrocheurs à retourner sur les bancs d'école.

L'an dernier, 79% des jeunes qui ont obtenu les services du volet scolaire de Vallée Jeunesse ont pu réintégrer l'école. «La clé du succès, c'est le petit nombre de jeunes avec le grand nombre d'intervenants», souligne Annie Castonguay, intervenante-ressource chez Vallée Jeunesse. Le ratio intervenant-élèves est de

un pour quatre. «Les intervenants sont avec eux de 8 h à 16 h, on dîne avec eux et on prend les pauses avec eux», explique M^{me} Castonguay.

L'organisme fondé en 1995, qui aide également à la réintégration sociale des jeunes de quatre à 20 ans, reçoit entre 100 et 125 jeunes décrocheurs scolaires chaque année dans ses différents points de services. Chaque jeune passe en moyenne de six à douze semaines auprès des intervenants de l'organisme.

Avant d'être référés à Vallée Jeunesse, les décrocheurs sont interpellés par leur école respective. Les commissions scolaires

offrent toutes une gamme variée de programmes dont l'objectif est d'inciter les élèves à poursuivre leurs études.

«Dans l'ensemble de nos écoles, on met en place des projets pour essayer de répondre aux intérêts de nos élèves, avec des projets sportifs, culturels, environnementaux ou scientifiques», indique le président de la Commission scolaire des Draveurs, Julien Croteau. D'autres initiatives, comme l'instauration d'un programme de covoiturage entre les élèves, visent aussi à rendre agréable l'école aux yeux des jeunes.

«On a essayé d'élaborer un

éventail d'activités parascolaires pour développer un sentiment d'appartenance à l'école, a pour sa part fait savoir le président de la Commission scolaire au Coeur-des-Vallées, Alexandre Iracà. Comme la problématique est plus préoccupante pour les jeunes garçons que pour les jeunes filles, remettre le sport à l'avant-scène dans les écoles, c'est inévitable.»

«Les parents jouent un grand rôle, insiste de son côté le président la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, Jocelyn Blondin. Tant et aussi longtemps que les parents vont motiver leurs enfants, ça va faciliter la tâche des enseignants.»

LE DÉCROCHAGE EN CHIFFRES

Taux de décrochage en 2006-2007*

– Outaouais:	34,2%
– Ensemble du Québec:	25,3%

Obtention du diplôme d'études secondaires en 2007

– Outaouais	50%
– Ensemble du Québec	58,8%

en cinq ans (cheminement normal)

– Outaouais	57,2%
– Ensemble du Québec	64,5%

en six ans

– Outaouais	66,2%
– Ensemble du Québec	71,9%

en sept ans

*Taux d'élèves qui sortent du secondaire, en formation générale des jeunes, sans qualification ni diplôme et qui ne sont pas réinscrits, nulle part ailleurs au Québec l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial.

Sources: Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sports du Québec

Partir de 15\$ par mois.

cyberpresse.ca

Publié le 19 mars 2009 à 06h11 | Mis à jour à 06h13

Un coup de pouce à l'emploi



La ministre des Finances Monique Jérôme-Forget présentera aujourd'hui à l'Assemblée nationale les grandes lignes du premier budget déficitaire depuis une décennie.

Photo Reuters



Tommy Chouinard
La Presse

(Québec) Dans le budget déficitaire qui sera déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale, le gouvernement Charest viendra en aide aux travailleurs licenciés qui veulent se requalifier et aux entreprises pour la mise en place de programmes de formation.

Selon ce qu'a appris La Presse, ces deux mesures feront partie d'un plan pour soutenir l'emploi que dévoilera la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget.

Dans un discours d'une cinquantaine de minutes, plutôt court, la grande argentière du gouvernement présentera à l'Assemblée nationale les grandes lignes de ce premier budget écrit à

l'encre rouge depuis une décennie. Le déficit devrait atteindre environ 4 ou 5 milliards de dollars en raison de la crise économique, selon les économistes de Desjardins et de la Toronto-Dominion.

«Il est clair que les gouvernements souhaitent toujours avoir un budget équilibré. Mais le sens de l'État, le rôle d'un gouvernement, c'est précisément d'intervenir dans l'économie quand l'économie en a besoin. C'est ce que doivent faire tous les gouvernements à l'heure actuelle», a affirmé Monique Jérôme-Forget lors d'une rencontre avec la presse parlementaire dans ses bureaux, en fin d'après-midi hier.

Selon elle, la priorité sera donnée à l'emploi. Le premier ministre Jean Charest tenait le même discours quelques heures plus tôt. «Il y aura dans le budget des mesures de soutien destinées aux travailleurs qui peuvent être affectés par le ralentissement économique», a-t-il indiqué à l'entrée de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

Par exemple, Québec entend faire en sorte que les travailleurs licenciés reçoivent, pendant toute leur formation, un revenu égal à celui qu'ils tireraient des prestations de l'assurance-emploi. À l'heure actuelle, en raison de la durée limitée des prestations, des chômeurs perdent leur revenu au moment même où ils complètent une formation.

Le gouvernement fédéral a annoncé des bonifications au programme d'assurance-emploi dans son budget déposé en février. Il a prolongé la durée des prestations pour les chômeurs qui suivent une formation de longue durée (de 45 à 50 semaines), au coût de 500 millions de dollars sur deux ans. Québec veut aller plus loin.

Dans son budget, le gouvernement Charest fera également passer à 75% l'aide financière accordée aux entreprises pour la mise en place de programmes de formation. À l'heure actuelle, Emploi-Québec verse, à certaines conditions, une aide équivalant à 50% des coûts d'un tel programme.

Ces deux mesures faisaient partie des engagements électoraux du Parti libéral. Elles étaient évaluées à 20 millions de dollars par année. Mais l'ensemble du plan pour l'emploi sera plus généreux, a-t-on indiqué à La Presse.

Le budget contiendra inévitablement des compressions en raison de la chute des revenus de l'État. «C'est un budget difficile, a reconnu Monique Jérôme-Forget. Mais c'est un budget qui respecte les valeurs à l'endroit de la santé, de l'éducation et de la famille.» Jean Charest a promis de son côté de «protéger les services».

Au cours de ses consultations sur le budget, Monique Jérôme-Forget a évoqué de possibles hausses de tarifs. Elle a également proposé de suspendre les versements prévus au Fonds des générations, créé en 2006 pour rembourser la dette. Ces contributions devaient s'élever à 822 millions de dollars en 2009-2010, selon les prévisions du ministère des Finances.

Le budget devrait contenir un cadre financier garantissant le retour à l'équilibre budgétaire dans les cinq prochaines années, une obligation prévue à la loi antidéficit de 1996. «Oui, il va y avoir un déficit. Si on entre en déficit, il faut prévoir comment on en sort», a affirmé Jean Charest.

Comme le veut la tradition la veille d'un budget, Monique Jérôme-Forget a accueilli la presse parlementaire dans ses bureaux pour montrer sa nouvelle paire de chaussures, «bien modeste, bien ordinaire». «J'ai acheté des souliers neufs pour faire fonctionner l'économie», a-t-elle dit, réitérant que la priorité sera donnée à l'emploi.

Dites non à l'exagération.



cyberpresse.ca

LeDroit

613.562.0333 ou nouvelles@ledroit.com

Publié le 18 mars 2009 à 23h01 | Mis à jour le 18 mars 2009 à 23h03

Affichage bilingue à Russell

Un ancien conseiller s'allie avec Galganov



Jean-Serge Brisson
Archives, LeDroit



Jean-François Dugas
Le Droit

L'ancien échevin francophone du canton de Russell, Jean-Serge Brisson, unit ses forces à celles de l'activiste anglophone Howard Galganov afin d'invalider le règlement sur l'affichage bilingue de la municipalité de l'Est ontarien.

C'est sur son site Internet que M. Galganov a annoncé la nouvelle alliance à ses supporteurs, lundi.

« Au cours des prochains jours, après que toute la paperasse soit remplie, Jean-Serge Brisson deviendra un véritable associé à titre de co-plaideur dans Galganov contre Russell », a-t-il écrit.

À l'instar de M. Galganov, M. Brisson défie le règlement sur

l'affichage bilingue depuis l'an dernier, citant la liberté d'expression des commerçants.

Les avocats du militant anglophone ont convaincu l'ex chef du Parti libertarien du Canada - un parti politique prônant les droits de chaque individu - de s'allier à leur combat la semaine dernière.

Depuis lundi, *LeDroit* a tenté, en vain, de contacter M. Brisson. Toutefois, il a confirmé son association dans un hebdomadaire local bilingue, hier.

« Nous avons poursuivi le même objectif, tout en empruntant des chemins différents. Le but est de faire abroger le règlement d'affichage », a-t-il affirmé.

Afin de contester la légitimité du nouveau règlement, M. Brisson avait délibérément changé l'enseigne de son commerce de réparation de radiateurs, sans permis, pour n'y afficher ses services qu'en français.

Bien qu'il ait eu gain de cause en cour, Russell a porté la décision du juge en appel.

« Il nous faut une armée de Jean-Serge Brisson, prête à se lever et à se manifester, note sur le web M. Galganov, qui refuse de parler aux médias francophones. À toutes fins pratiques, ce sera Galganov-Brisson contre Russell. »

Ronald Caza, l'avocat représentant la municipalité, préfère attendre que ce partenariat se concrétise avant d'offrir tout commentaire. Le procès de quatre jours, qui devait débiter le 2 mars, a été remis à une date ultérieure.

Une union invraisemblable

Le mariage de circonstances entre les deux hommes peut sembler invraisemblable pour plusieurs observateurs. M. Galganov, perçu par certains comme un anti-francophone, conteste l'imposition du français aux commerçants anglophones tandis que son nouveau partenaire fait l'inverse.

« Jean-Serge Brisson est la preuve vivante que ceci (la poursuite en cour) n'est pas au sujet de la francophobie », note le militant anglophone, qui dit appuyer son collègue dans son choix d'afficher seulement en français.

Pourtant, M. Galganov répète à qui veut l'entendre que la minorité francophone (environ 4 % de la population selon ses calculs) dicte les lois pour la majorité des anglophones au sein de l'Ontario.

« Ceci (règlement sur l'affichage bilingue) provient du fait qu'un maire sans importance d'un petit village et d'un groupe amer de personnes sous-performantes qui utilisent des fonds publics pour permettre l'adoption de lois qui leur donne un pouvoir à l'endroit de ceux qui paient la note. »

Commandez en ligne et ne payez pas de frais de livraison.



cyberpresse.ca

LeDroit

613.562.0333 ou nouvelles@ledroit.com

Publié le 18 mars 2009 à 19h45 | Mis à jour le 18 mars 2009 à 19h51

À la télé de Radio-Canada, à 19 h

À quelques heures des prix Trille Or



Jean-Philippe Goulet et Michel Bénac, du groupe Swing.
Archives, LeDroit



Marc André Joanisse
Le Droit

Encore quelques heures et les lauréats du cinquième Gala des prix Trille Or seront connus.

La grande famille de la chanson franco-ontarienne a rendez-vous, ce soir, au gymnase de La Cité collégiale. Une soirée faste en perspective, où l'immense talent francophone sera au premier plan.

On imagine la tâche ardue et ingrate des jurés, à qui on a demandé de proclamer les lauréats de 2009.

Pas facile de choisir l'interprète masculin entre Alexandre Désilets, Damien Robitaille, R-Léo, Chuck Labelle et ZPN. Encore plus ardu chez les interprètes féminines où

Andrea Lindsay, Amélie Lefebvre, Dominique Nadia, Manon Séguin et Tricia Foster ont été retenues à titre de finalistes.

Un petit détour vers le Trille Or du meilleur groupe. Il ira à J'envoie, Konflikt Dramatik, Le Diable aux Corsets, La Ligue du bonheur ou Swing. Le choix pour l'auteur-compositeur par excellence s'est fait entre Andrea Lindsay, Konflikt Dramatik, R-Léo, Tricia Foster et XLA. Pour la découverte de l'année, les jurés ont dû choisir entre Alexandre Désilets, Cindy Doire, La Ligue du bonheur, Médius et XLA.

Ils ont dû en faire autant entre Andrea Lindsay, Damien Robitaille, Swing, ZPN et Dominique Nadia, pour le prix de l'artiste solo ou groupe franco-ontarien s'étant le plus illustré à l'extérieur de la province

Une autre catégorie difficile à départager, celle du prix Radio-Canada de la chanson primée. Les finalistes sont Encore une fois, de Swing, L'Éphémère, d'Alexandre Désilets, Les Yeux de Marie, d'Andrea Lindsay, Mètres de mon être, de Damien Robitaille, et Par où tu passes, de Chuck Labelle.

Il sera aussi intéressant de savoir qui partira avec le Trille Or du meilleur album. Encore là, la liste est impressionnante avec l'éponyme de Konflikt Dramatik, Commerciale de Tricia Foster, Tradarnac de Swing, Escalader l'ivresse d'Alexandre Désilets, l'éponyme de R-Léo, La Vie en bleu de Cindy Doire et Plus jamais comme avant de Chuck Labelle.

L'Association des professionnels de la chanson et de la musique profitera du cinquième Gala des prix Trille Or pour remettre le Prix hommage à Marcel Aymar. L'auteur-compositeur-interprète a été membre fondateur du groupe CANO et on lui doit les trames sonores de plusieurs pièces de théâtre, de films et de productions télévisuelles.

En 2005, il avait reçu quatre Trille Or, dont celui de l'auteur-compositeur-interprète et du meilleur album pour son disque Aymar.

La soirée débute à 18 h, avec la partie hors ondes, animée par Véronique Soucy, de la télé de Radio-Canada. Il sera suivi, à 19 h, par le Gala des Trille Or. L'animation a été confiée Rebecca Makonnen, de Studio 12.

Copyright © 2000-2009 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.

U of O student impresses PMs, audience for reality show win

BY ERIC VOLMERS, CANWEST NEWS SERVICE MARCH 19, 2009 4:04 AM

A University of Ottawa student was dubbed the Next Great Prime Minister after winning a reality-TV contest.

Calgary native Amy Marlene Robichaud, 21, picked up the \$50,000 win Wednesday night on CBC's Canada's Next Prime Minister.

Robichaud, in her final year studying Political Science and Public Administration at the University of Ottawa, appeared to leave her three opponents behind during one of the final challenges, where the four politicians-in-training were each given a different "crisis situation".

The only conservative-leaning contestant, Robichaud was asked whether she would demand a Canadian facing the death penalty for molesting children in an East Asian country be sent back home to face our own justice system.

Robichaud confidently said she would, impressing the panel of former prime ministers Joe Clark, Kim Campbell, Brian Mulroney and Paul Martin. Her opponents fumbled their crisis questions.

Robichaud had 50 per cent of the studio audience vote to become the third winner of the CBC's annual contest.

Started 14 years ago as an essay competition by Magna International chairman Frank Stronach, the contest has since morphed into a reality show. From hundreds of videotaped speeches about making Canada stronger solicited from contestants aged 18 to 25, 10 contestants are chosen and sent to a two-day political "boot camp" in Toronto. The four camp finalists face each other for the contest's only televised part.

The show ran into some controversy this year when it initially allowed former Green Party candidate Camille Labchuk to participate, but later disqualified her.

Alongside the \$50,000 prize, former Senate Page Robichaud will receive a six-month paid internship at Magna International.

© Copyright (c) The Ottawa Citizen



Une année occupée pour Éric Péladeau



par **Kristina Brazeau**

[Voir tous les articles de Kristina Brazeau](#)

Article mis en ligne le 19 mars 2009 à 0:09

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

L'illustrateur et auteur Éric Péladeau, originaire de Rockland, n'a pas chômé cette année. Celui-ci sera au prochain Salon du livre de l'Outaouais, qui aura lieu à la fin du mois, pour y présenter ses nouvelles œuvres. L'auteur de deux livres pour enfants a collaboré cette année à pas moins de sept œuvres qui paraîtront au Salon du livre.

Il a lancé sa première bande dessinée aux Éditions Z'Ailées, *L'âge de l'innocence*, qui est présentée sous forme de gags en quelques cases. «Elle s'inspire de mes nièces âgées de 0 à 5 ans. Ce sont des anecdotes», explique l'auteur, qui aime bien s'inspirer de choses qu'il connaît pour écrire.

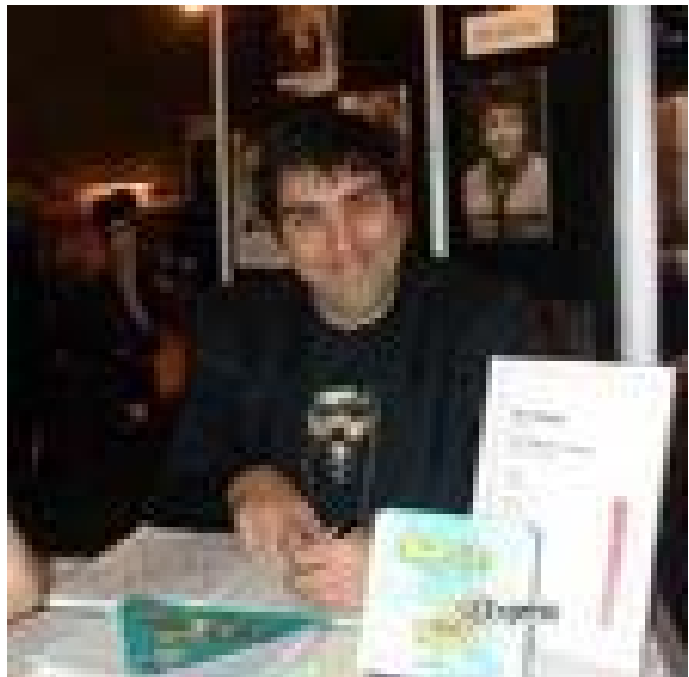
Dans la même lignée, il lancera également une bande dessinée pour adultes au Studio Première Ligne, portant sur la jeunesse de son père.

«La bande dessinée relate l'enfance de mon père et son gros accident qui lui a presque coûté la vie. J'ai essayé de mêler des émotions fortes avec de l'humour.»

Il a également collaboré à une histoire de Lysette Brochu pour les tout petits, *Camille et la fête de l'Action de grâce*, en tant qu'illustrateur.

La collection Vive le vent, qui comprend actuellement quatre livres et qui est publiée aux Éditions Vents d'Ouest, sera aussi lancée au Salon du livre, série à laquelle il a aussi collaboré en tant qu'illustrateur.

Il a aussi participé à un livre jeunesse, *Des baleines plein les yeux*, publié aux Éditions JKA, toujours en tant qu'illustrateur.



L'année a été plutôt chargée pour l'auteur et illustrateur de l'Outaouais, Éric Péladeau.

Photo : Gracieuseté d'Éric Péladeau

La prochaine année sera tout aussi occupée pour l'auteur et illustrateur, puisqu'il travaille déjà à d'autres projets, tandis que d'autres sont en voie de paraître ou chez l'éditeur.

Il compte notamment poursuivre la série *Léo Lalune*, dont un autre tome devrait paraître à l'automne portant sur la fête de Noël. Il devrait être lancé pour le Salon du livre de Toronto, en octobre. L'auteur compte toujours en faire une série télévisée lorsque la collection sera plus volumineuse.

Éric Péladeau veut aussi produire un deuxième tome de sa bande dessinée *L'âge de l'innocence* et, cette fois-ci, en triplant le nombre d'histoires.

Les personnes intéressées pourront rencontrer Éric Péladeau lors du Salon du livre de l'Outaouais qui aura lieu du 26 au 29 mars, au Palais des congrès de Hull. Il sera présent tous les jours. Vous pouvez visiter le www.ericpeladeau.blogspot.com pour connaître les horaires de ses présences.